



Poste de Chargé de mission **Irrigation – Contrat de canal** CDD – 11 mois

Société : Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales (SICAS)

Contrat de travail : CDD de 11 mois

Dates : de Février 2019 au 31 décembre 2019

Localisation : France – Bouches du Rhône – Saint Rémy de Provence

Secteurs d'activité : Irrigation, Animation, Concertation, Hydraulique, Agriculture

DESCRIPTIF DE L'ORGANISME EMPLOYEUR :

Le Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales (SICAS) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) regroupant 20 communes et dont les locaux se situent à Saint Rémy de Provence (13). Concessionnaire d'Etat du canal d'irrigation des Alpes Septentrionales, il embauche près d'une quinzaine de personnes qui assurent la gestion administrative et technique du canal ainsi que son entretien.

Depuis 2013, le SICAS est également porteur du Contrat de canal Comtat – Nord Alpilles (<http://www.contratcanal-comtat-nord-alpilles.fr/>). Cette démarche, animée par un.e chargé.e de mission, vise à mobiliser les différents acteurs du nord des Alpilles autour d'une gestion cohérente, concertée et durable des canaux d'irrigation.

LE TERRITOIRE ET LE CONTRAT DE CANAL :

Depuis plus de 150 ans, les canaux d'irrigation gravitaire alimentent en eau le territoire entre la Durance et le massif des Alpilles. En l'absence de cours d'eau permanents, ces ouvrages constituent une richesse. L'eau de la Durance qu'ils transportent depuis plusieurs siècles permet l'arrosage des cultures mais représente également une ressource incontournable pour les jardins privatifs et les usages communaux. Elle contribue par ailleurs à la recharge des nappes phréatiques et au maintien du paysage verdoyant qui constitue un cadre de vie remarquable ainsi qu'un habitat pour la biodiversité.

Aujourd'hui, ce territoire évolue. Il se développe avec moins d'agriculteurs mais plus d'habitants venus d'autres horizons. Les services rendus par les canaux profitent au plus grand nombre tandis que les arrosants agricoles doivent de plus en plus faire face à des difficultés pour les maintenir en état (juridiques, financières, sociales, etc.). Dans ce contexte, préserver ces multiples services exige d'agir avec tous les acteurs et représentants des usages existants dans l'objectif de maintenir ces ouvrages en prenant en compte la nécessité d'optimisation de la gestion de l'eau brute, le partage de la ressource, le maintien d'une bonne qualité écologique des milieux et l'adaptation aux évolutions climatiques.

Dans ce contexte, l'outil Contrat de canal permet de mettre en place une démarche concertée et contractuelle réunissant tous les acteurs du territoire concernés par ces problématiques (collectivités, gestionnaires de canaux, monde agricole, gestionnaires de milieux naturels, partenaires

institutionnels, associations locales, etc). Le Contrat aboutira à un programme d'actions portées par différents acteurs et visant à répondre aux enjeux du territoire regroupés sous quatre grandes thématiques :

- La **ressource en eau** sur le territoire transportée par les canaux d'irrigation et les usages qui lui sont associés.
- Les **milieux** formés par les canaux d'irrigation et leurs interactions avec l'**environnement** présent.
- La place des canaux dans le développement et l'**aménagement du territoire**.
- Les canaux d'irrigation qui forment un **patrimoine** et contribue au **cadre de vie** local.

DESCRIPTIF DE LA MISSION :

Il s'agit d'animer et de mener à bien l'élaboration du Contrat de canal Comtat – Nord Alpilles qui entre désormais dans sa dernière phase d'élaboration.

Jusqu'à présent, les phases d'état des lieux, de diagnostic et de définition des enjeux ont été réalisées. Les grands objectifs et premières pistes d'actions ont été identifiés et doivent être précisés.

Cette démarche multithématique et multi-partenariale allie un travail de concertation et de communication à des études techniques de gestion de l'eau.

Concertation et communication :

- Animer, administrer et organiser la concertation autour de la démarche de contrat de canal
Réunions de concertation,
Rédaction de documents de communication,
Rédaction de la charte d'objectifs,
Echanges et travail avec les acteurs du territoire (collectivités, gestionnaires de canaux, acteurs environnementaux, partenaires institutionnels, etc.)
- Conception du programme d'actions et des fiches actions
Etudes complémentaires
Travail avec les acteurs concernés pour l'élaboration des actions
- Elaboration du protocole de gestion des économies d'eau
Evaluation des économies d'eau réalisables
Evaluation des besoins en eau des milieux locaux
Concertation et organisation de « comités économies d'eau »

Etudes et opérationnalité :

- Suivi d'une expertise sur les milieux aquatiques et humides du territoire en lien avec les canaux d'irrigation
Finalisation du cahier des charges
Suivi de l'étude
Analyse des résultats sur les besoins en eau des milieux aquatiques locaux
- Travail sur les flux d'eau et le potentiel d'économie d'eau des structures
Etats actuel et passé des tours d'eau et possibilités d'évolution
Approfondissement de la connaissance des réseaux hydrauliques agricoles (localisation, rejets, suivi de mesures, etc.)
Evaluer les besoins d'instrumentation
Campagnes de mesures courantomètre + GPS
Suivi des études de régulation en cours
Potentialités de régulation des canaux

Détermination des économies d'eau réalisables
Déterminer le devenir des économies d'eau

- Analyse de la gestion des eaux pluviales
Synthèse des PLU, zonages pluviaux et schémas directeurs d'assainissement pluvial
Repérage des réseaux d'irrigation qui servent à l'évacuation pluvial
Etat de fonctionnement de l'évacuation des eaux sur les massifs
Recensement des dysfonctionnements
Collaboration avec les collectivités

PROFIL ATTENDU :

Niveau : BAC +5, Master ou Ingénieur

Domaines : Eau, Agriculture, Gestion de l'eau, Hydraulique

Compétences techniques : Hydraulique, Irrigation, Gestion de l'eau, Informatique (Office, SIG, modélisation hydraulique), Aménagement du territoire

Compétences humaines : Capacités rédactionnelles et relationnelles, aisance à l'oral, autonomie, organisation, gestion de projet, esprit analytique et méthodique, capacité d'adaptation

Titulaire du permis de conduire

CONTACTS

Candidature (**CV + Lettre de motivations**) à adresser à Stéphane MORALES, directeur du Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales (SICAS)

Avant le **31 décembre 2018**

Par email : contact@sicas.fr

Ou par courrier :

Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales
BP 93
13533 Saint Rémy de Provence

Pour tout renseignement : 04 90 92 25 76